

Centre
de services scolaire
des Chênes

Québec 



**PROJET
ÉDUCATIF
DE L'ÉCOLE
JÉSUS-ADOLESCENT**

2023-2027

PROJET ÉDUCATIF 2023-2027



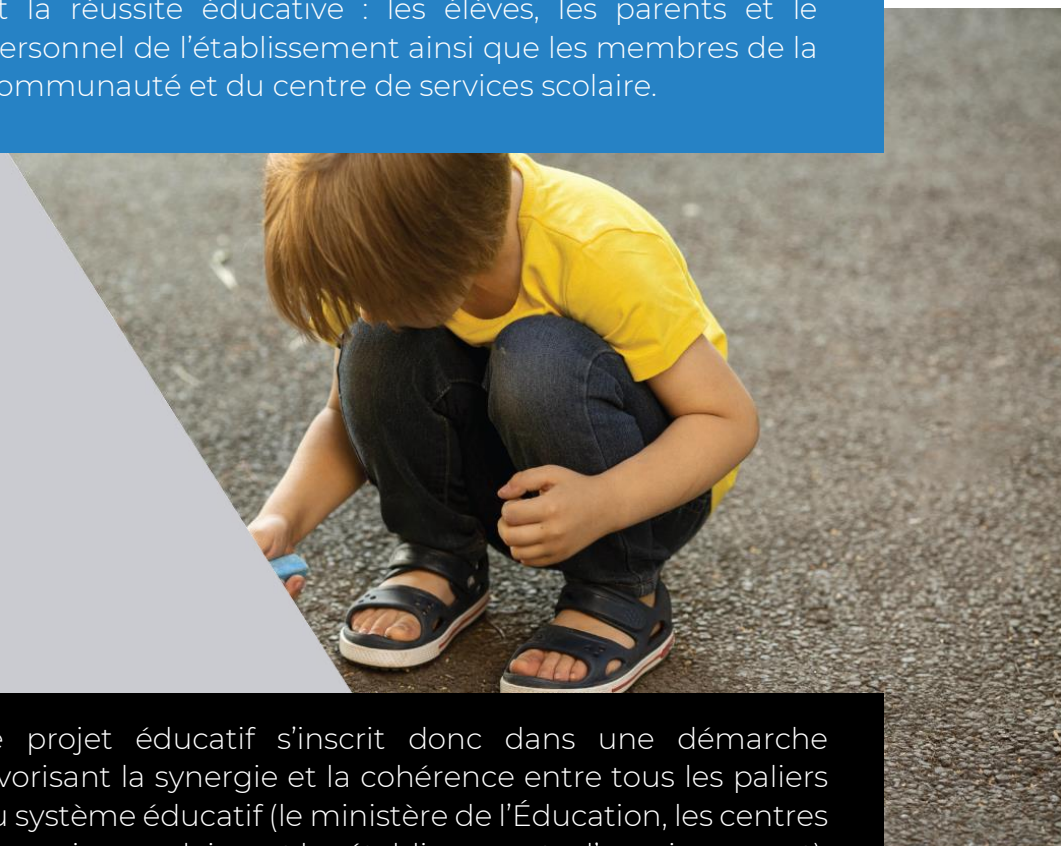
LE PROJET ÉDUCATIF

TABLE DES MATIÈRES

- 05 BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 06 ENCADREMENTS LÉGAUX**
- 08 CONSULTATION MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF**
- 09 MISSION, VISION ET VALEURS**
- 11 CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT**
 - 11** ENVIRONNEMENT EXTERNE
 - 12** ENVIRONNEMENT INTERNE
 - 14** BIEN-ÊTRE
- 16 FORCES, DÉFIS ET ENJEUX**
- 17 ENJEUX**
 - 17** LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES
 - 18** LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES
 - 19** LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE
- 20 MISE EN OEUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF**
- 21 ANNEXES**

BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.



Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

ENCADREMENTS

LÉGAUX

Le Projet éducatif est élaboré en respect des éléments prévus dans la Loi sur l'instruction publique (LIP).

Écoles primaires

Le Projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte: (LIP, article 37)

- le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
- les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
- les cibles visées au terme de la période couverte par le Projet éducatif;
- les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
- la périodicité de l'évaluation du Projet éducatif déterminé en collaboration avec le centre de services scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2^o du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire.

Le Projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.



La période couverte par le Projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du Plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article

459.3.

(LIP, article 74)

Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert.

Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école. Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'ensemble du personnel de l'école

- enseignants
- professionnel
- soutien
- direction

Les élèves

Les parents

Les membres du

Conseil d'établissement

GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

- Comité pédagogique
- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction)
- Les membres du Conseil d'établissement

MISSION

La mission décrit la raison d'être d'une organisation.

Notre Mission : **À petits pas, on réussit, on s'épanouit, tous ensemble!**

L'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

VISION

La vision décrit l'avenir que l'organisation souhaite bâtir, ce qu'elle veut devenir à moyen et à long terme. Elle est claire et inspirante pour les membres de l'organisation.

Notre vision : **À chacun son rythme, à chacun ses défis, tous en route vers la réussite!**

VALEURS

Les valeurs représentent les normes de conduite autant pour les élèves que pour le personnel. Elles sont les dispositions intérieures permettant aux gens d'agir tant de manière indépendante qu'en interdépendance.

Nos valeurs et les comportements observables :

BIENVEILLANCE... en prenant soin de moi, des autres et de mon environnement.

RESPECT... en utilisant des mots et des gestes gentils.

ENGAGEMENT... en persévérant pour me dépasser, je suis fier/fière de moi.

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

ENVIRONNEMENT EXTERNE

Facteurs externes qui exercent une influence sur les moyens mis en place par l'école ou le centre.

6 / 10

IMSE

(indice de défavorisation de l'école)

3 / 10

ISFR

(indice du seuil de faible revenu)

Type de territoire

Quartier rural et de type banlieue, quartier vieillissant et en développement

Données géographiques

Des élèves proviennent de St-Germain-de-Grantham et de Saint-Edmond-de-Grantham. La clientèle de l'école est en croissance depuis plusieurs années.

École Roméo-Salois : préscolaire et 1^{er} cycle

École Jésus-Adolescent : 2^e et 3^e cycle

Partenaires et organismes

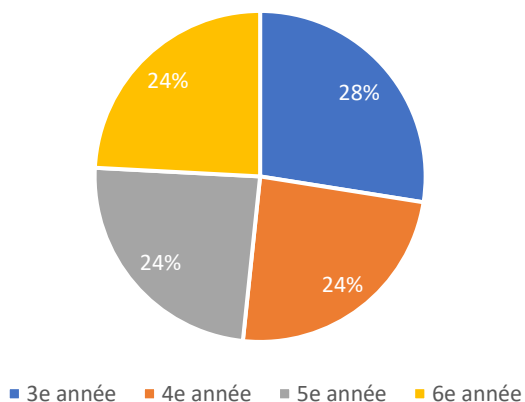
- Action Tox
- CIUSSS
- Fondation Grantham
- Municipalité de Saint-Germain
- Récupération Centre-du-Québec
- Sûreté du Québec
- Caisse populaire
- Club Kiwanis
- Fondation Roméo-Salois
- Pompiers
- Rose des Vents
- Tablee populaire

CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

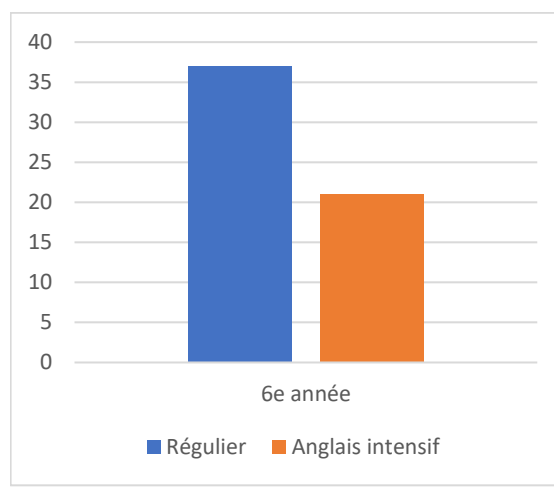
ENVIRONNEMENT INTERNE

Situation relative aux élèves et à leur réussite, au personnel et à l'organisation scolaire.

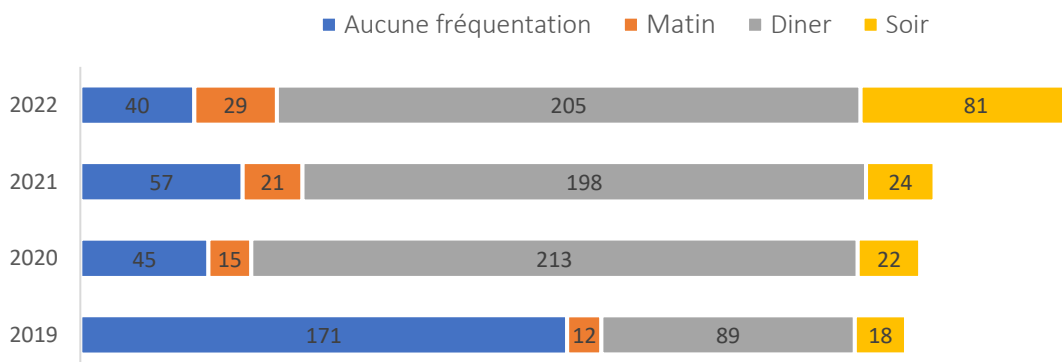
Nombre d'élèves par niveau (%) en 2022-2023



Nombres d'élèves en programme particulier d'anglais intensif en 2022-2023

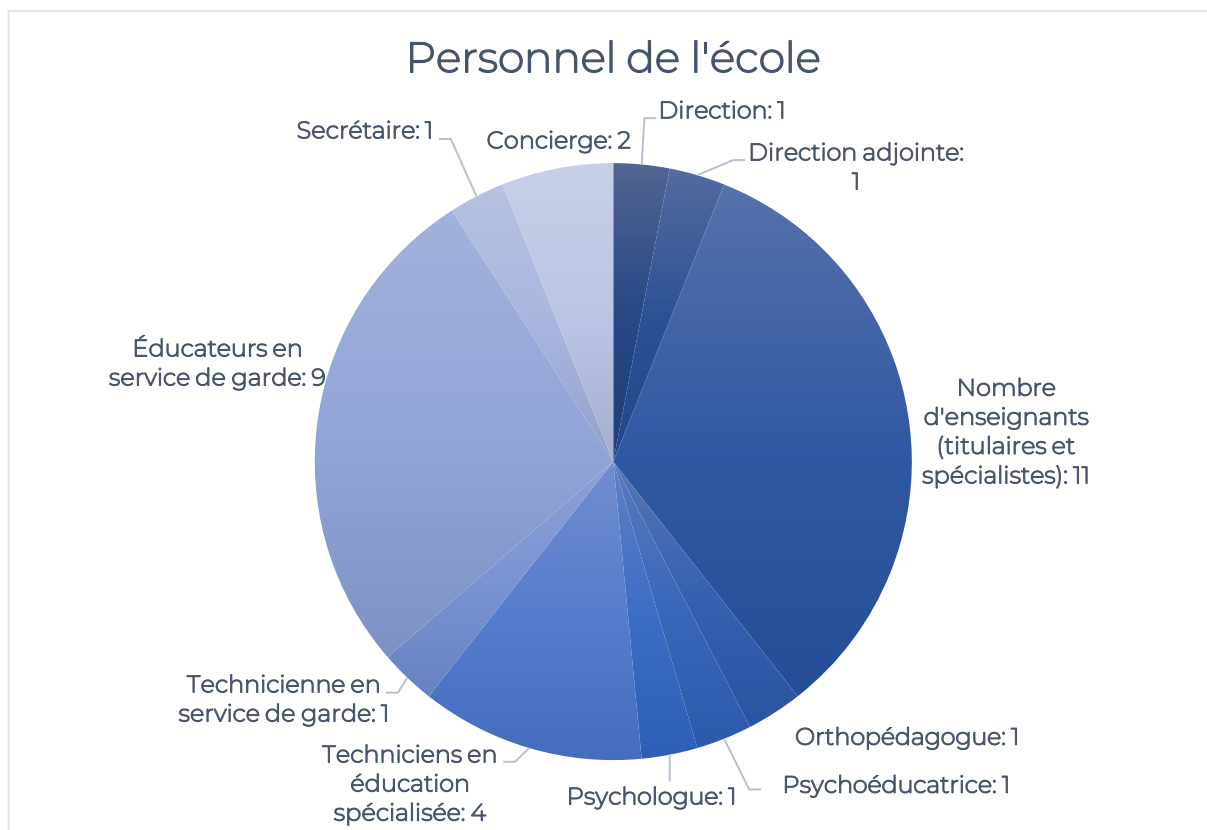


Fréquentation au service de garde

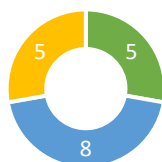


Équipe-école

L'équipe-école compte parmi ses rangs des intervenants engagés, bienveillants et investis auprès des élèves et leur réussite.

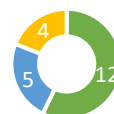


Cumul d'années d'expérience du personnel enseignant au sein de l'équipe-école



■ 3 ans et moins ■ 4 à 9 ans ■ 10 ans et plus

Cumul d'années d'expérience du personnel non-enseignant au sein de l'équipe-école incluant les membres du service de garde



■ 3 ans et moins ■ 4 à 9 ans ■ 10 ans et plus

ENVIRONNEMENT INTERNE

| Offre de services | |
|---|--|
| Nombre de groupes d'adaptation scolaire | aucun |
| Nombre de groupe de francisation | aucun |
| Données relatives aux programmes particuliers | Un groupe d'anglais intensif en 2022-2023 Ajout d'un 2 ^e groupe d'anglais intensif à partir de 2023-2024 |

| <i>Les élèves et leur réussite</i> | | | | |
|---|------------|------------|------------|---------------|
| % d'élèves entrant au secondaire ayant 13 ans ou plus (primaire) | | | | |
| 2018-2019 | 2019-2020 | 2020-2021 | 2021-2022 | 2022-2023 |
| 9/66 14% | 6/68 9% | 6/71 8% | 5/65 8% | 4/58 7% |
| % d'élèves ayant 70% et plus aux épreuves du MEQ (4 ^e et 6 ^e année) | | | | Voir Annexe 1 |

LE BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

Au cours d'octobre et novembre 2022, nous avons recueilli les perceptions et les attentes des principaux acteurs de l'école (les parents, les élèves). Nous avons ciblé 2 questions du sondage aux parents et 10 questions de celui des élèves.

| Perception des parents sur le bien-être à l'école | Taux école | Taux global CSSDC |
|---|------------|-------------------|
| Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.) | 98% | 97,7 % |
| Je suis satisfait des informations reçues concernant les apprentissages de mon enfant. | 98% | 95 % |

| Perception des élèves sur leur bien-être à l'école | Taux école | Taux global CSSDC |
|--|------------|-------------------|
| Je me sens capable de réussir dans mes travaux et mes évaluations. (2.3) | 97% | 95% |
| À l'école, les élèves respectent les adultes. (2.1) | 94% | 90,2% |
| Je trouve que les règlements de l'école sont appliqués de la même façon par tous. (2.1) | 89% | 87% |
| En général, je suis à l'aise de poser des questions et donner mon opinion en classe. (2.3) | 82% | 86,7% |
| Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts. (2.3) | 80% | 92,7% |
| Les adultes s'intéressent à moi (à ce que je vis et mes intérêts). (2.3) | 89% | 82,6% |
| Je trouve que mes cours sont intéressants. (2.3) | 81% | 86,3% |
| J'ai un endroit agréable pour dîner (bruit-espace)? (2.2) | 72% | 75,1% |
| J'aime les activités sur l'heure du dîner. (2.1) | 94% | 92,8% |
| À l'école, les adultes respectent les élèves? (2.1) | 98% | 96,1% |

FORCES, DÉFIS ET ENJEUX

Les forces et les défis sont décrits à la suite de l'analyse complète de l'environnement externe et interne. Ils peuvent concerner différents aspects (taux de réussite, sentiment de sécurité à l'école, la communication, etc....).



ENJEU 1

LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

La réussite de nos élèves est au cœur de nos préoccupations. Malgré l'accompagnement adapté aux besoins de chaque enfant et notre réflexion constante sur nos pratiques d'enseignement et d'évaluation, selon l'analyse de nos résultats des élèves de 4^e et 6^e année aux épreuves du MEQ, la compétence en lecture se démarque par son plus faible taux des élèves ayant 70% et plus.

| Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Accroître la réussite scolaire des élèves | | | |
|---|--|------------------------------|------------|
| Objectifs | Indicateurs | Situations de départ 2021-22 | Cible 2027 |
| Objectif 1.1 Augmenter le pourcentage d'élèves ayant 70% et plus à l'épreuve ministérielle de lecture, primaire 4 ^e et 6 ^e année au primaire (moyenne sur 5 ans, 2017-2022) | Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 4 ^e année en lecture. | 70% | 75% |
| | Le % d'élèves ayant obtenu 70% et plus à l'épreuve de 6 ^e année en lecture. | 71,79% | 77% |

ENJEU 2

LE BIEN-ÊTRE DE NOS ÉLÈVES

Notre milieu scolaire est accueillant et stimulant. Il contribue au développement du sentiment d'appartenance de nos élèves. Également, le soutien au comportement positif (SCP) favorise les bonnes relations maître-élèves. Notre défi est de développer des stratégies pour outiller nos élèves à interagir dans le respect envers eux-mêmes, leurs pairs et les adultes, diminuer l'anxiété ainsi que le stress chez certains. Afin d'assurer une meilleure cohérence et une constance dans nos interventions, l'équipe-école est engagée dans une démarche collaborative qui favorise le développement du plein potentiel de chaque élève.

| Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Assurer un environnement éducatif sain, sécuritaire, stimulant et ordonné | | | |
|---|---|--|------------|
| Objectifs | Indicateurs | Situations de départ oct.22 ¹ | Cible 2027 |
| Objectif 1 Augmenter le % d'élèves qui perçoivent que le climat de classe est favorable aux apprentissages | Les adultes m'encouragent et reconnaissent mes efforts. | 80% | 90% |

¹ donnée issue de la somme des pourcentages des élèves en accord et partiellement en accord.

ENJEU 3

LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE

Nous constatons un taux de satisfaction élevé grâce aux formes diversifiées de communication avec les parents. Maintenir des communications fluides favorise la collaboration école-famille.

| Orientation 1 (en cohérence avec le PEVR) Améliorer la collaboration entre l'école et la famille | | | |
|--|--|-----------------------------|------------|
| Objectif | Indicateurs | Situations de départ oct.22 | Cible 2027 |
| Objectif 1 Augmenter le % de satisfaction des parents à l'égard de la communication avec l'école | Je suis informé(e) de ce qui se passe à l'école (rencontres, activités, services, événements, etc.). | 98% | Maintien |

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif 2023-2027 de l'école primaire Jésus-Adolescent est adopté par le Conseil d'établissement le 13 juin 2023 lors d'une séance ordinaire.

Le conseil d'établissement procède, dès cette adoption, à la diffusion de ce projet éducatif à tous les parents de l'école. Un courriel de la présidente du Conseil d'établissement est acheminé à tous les parents et contient copie du projet éducatif 2023-2027 en fichier attaché. Le présent document est accessible en s'adressant à la présidence du Conseil d'établissement, au bureau de la direction d'établissement ou au secrétariat de l'école.

La direction d'école est mandatée pour élaborer et piloter avec l'équipe-école le plan d'action qui priorise les meilleurs moyens pour poursuivre l'atteinte des objectifs de ce projet éducatif. Elle doit mobiliser tout son personnel, créer des moments de travail commun et observer la progression des apprentissages des élèves.

La direction d'école présente annuellement à la dernière séance du conseil d'établissement (séance de juin de chaque année) la reddition de compte de ce plan d'action qui démontre les actions réalisées, les suivis et l'engagement des actions pour l'année suivante.

Signé le 13 juin 2023 à St-Germain de Grantham

Madame Catherine Laforce Poirier, présidente du Conseil d'établissement

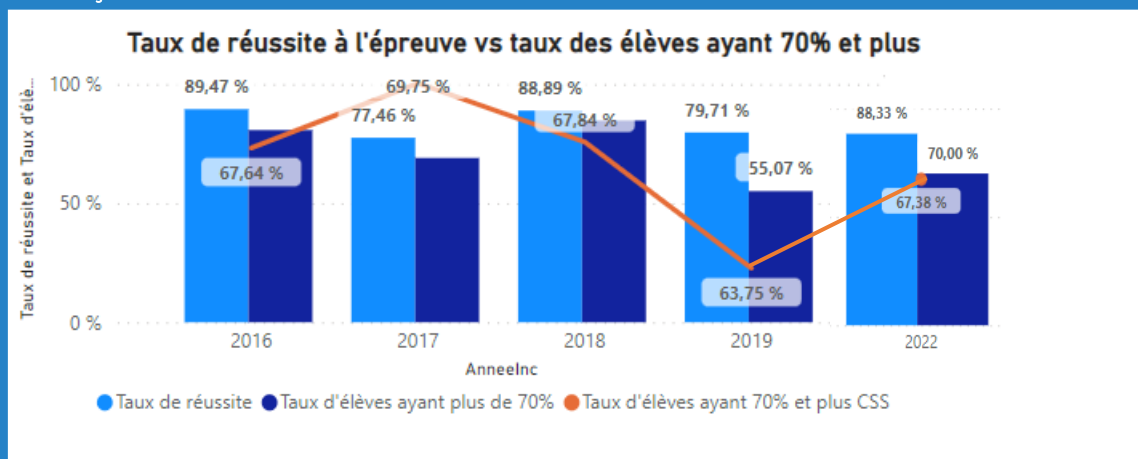
Madame Annie Joyal, directrice d'établissement

Monsieur Lucien Maltais, directeur général du Centre de services scolaire des Chênes.

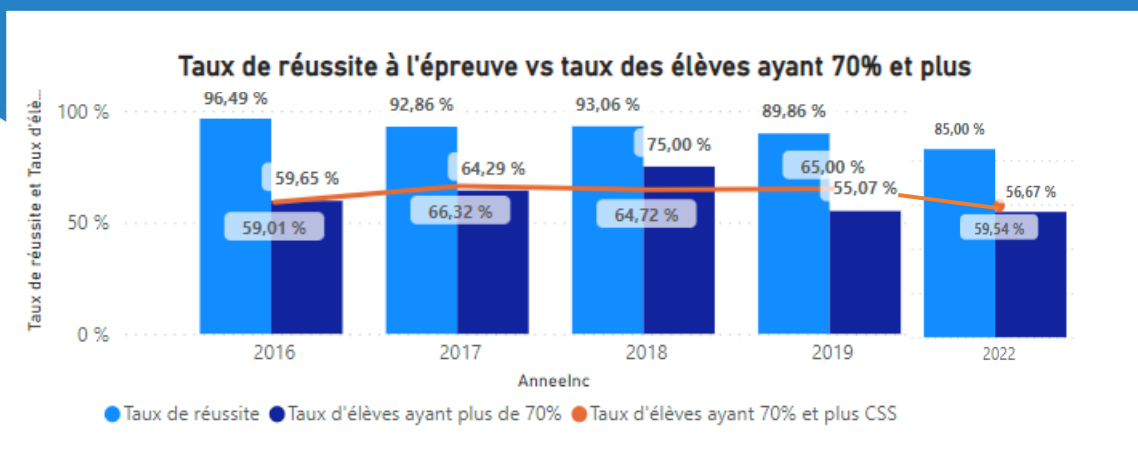
ANNEXE 1

TABLEAUX

Français lecture : 4^e année



Français écriture : 4^e année

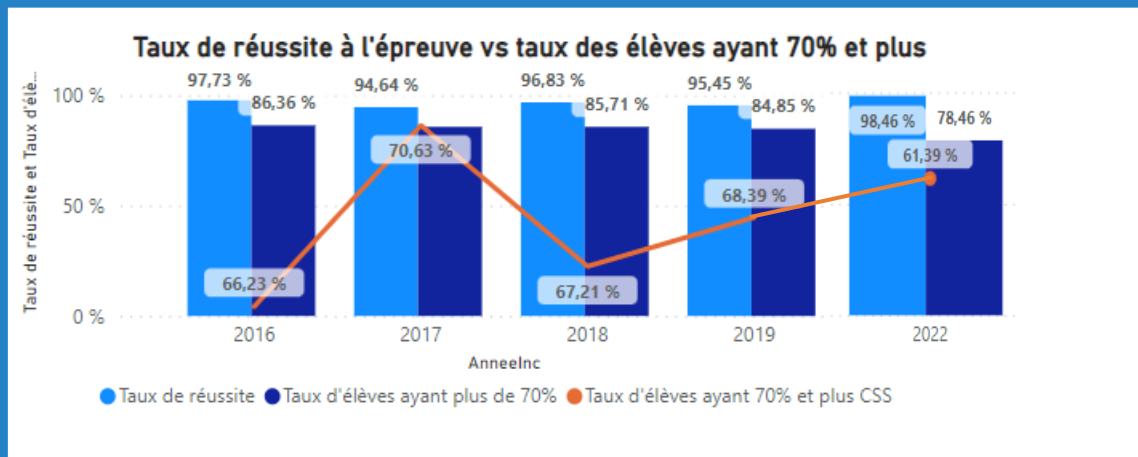


Français lecture : 6^e année

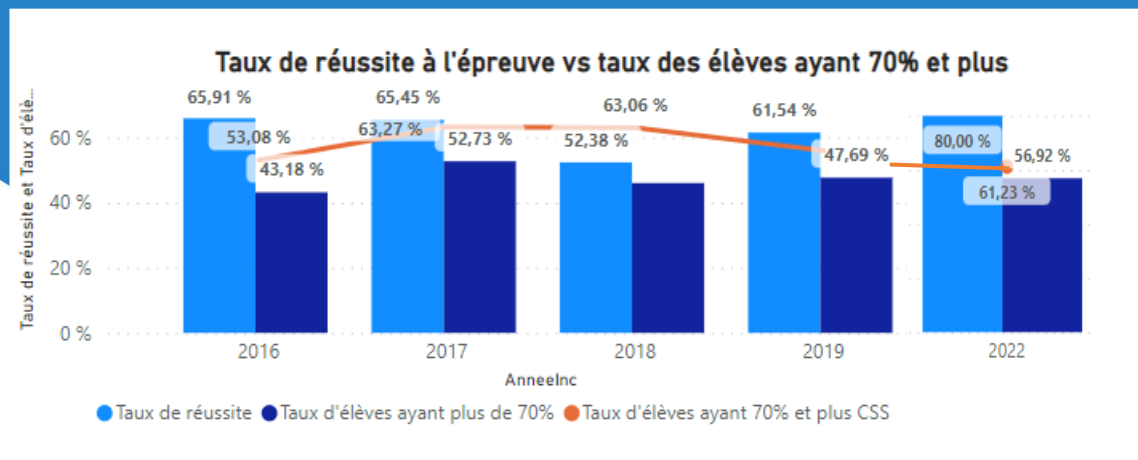


TABLEAUX

Français écriture : 6^e année



Mathématique résoudre : 6^e année



Mathématique raisonner: 6^e année

